



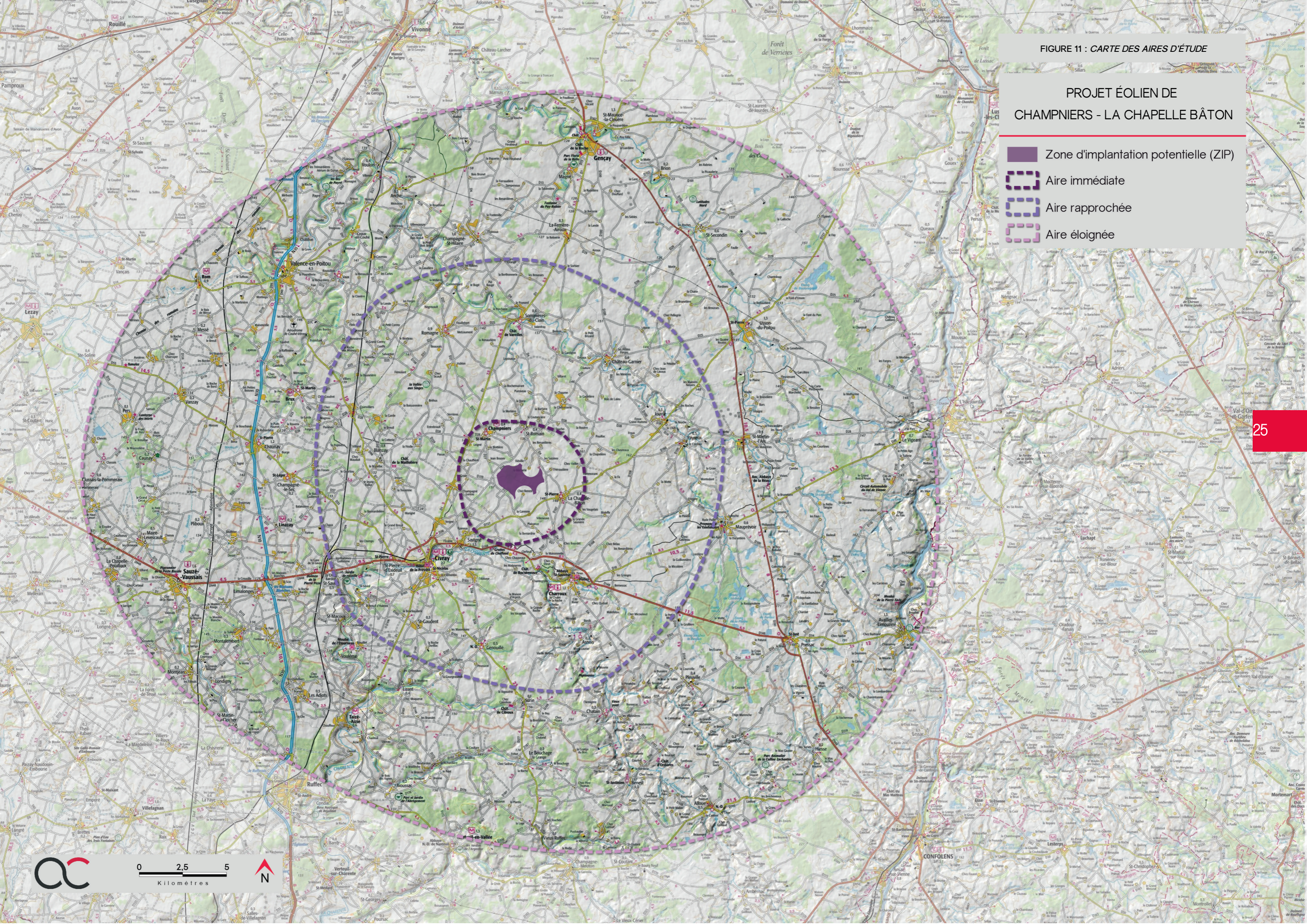


FIGURE 11 : CARTE DES AIRES D'ÉTUDE

# PROJET ÉOLIEN DE CHAMPNIERS - LA CHAPELLE BÂTON

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée



# 1 . CONTEXTE PAYSAGER

## 1.1. LA GÉOLOGIE, LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Le territoire étudié est dominé par des plaines cultivées plus ou moins vallonnées. Le relief tabulaire du territoire d'étude est marqué par le passage de plusieurs vallées principales : la Charente, le Clain et, dans une moindre mesure car situé à l'extrémité est du territoire étudié, la Vienne.

La densité de la végétation varie au sein de l'aire d'étude. Ainsi, le nord et le sud du territoire étudié sont dominés par des plaines boisées tandis que la végétation est moins présente dans les extrémités ouest et est ou se manifeste sous la forme de bocage.

Globalement, le territoire est caractérisé par quatre grands ensembles géologiques :

- > des calcaires, marne et gypse qui composent la majeure partie de l'aire d'étude
- > des sables, localisés sur l'axe vertical central du territoire
- > des argiles, situés au nord-est de l'aire d'étude
- > des granites, situés au sud-est, autour de la vallée de la Vienne

Les coupes paysagères présentées en pages suivantes permettent de rendre compte de l'évolution du relief sur l'aire d'étude. La coupe AA' met en évidence le relief tabulaire du territoire, uniquement perturbé par le passage des vallées du Clain, de la Clouère et de la Vienne alors que la coupe BB' permet d'illustrer les ondulations formées par la vallée de la Charente, et d'évaluer la position de Civray, ville la plus importante du territoire étudié.

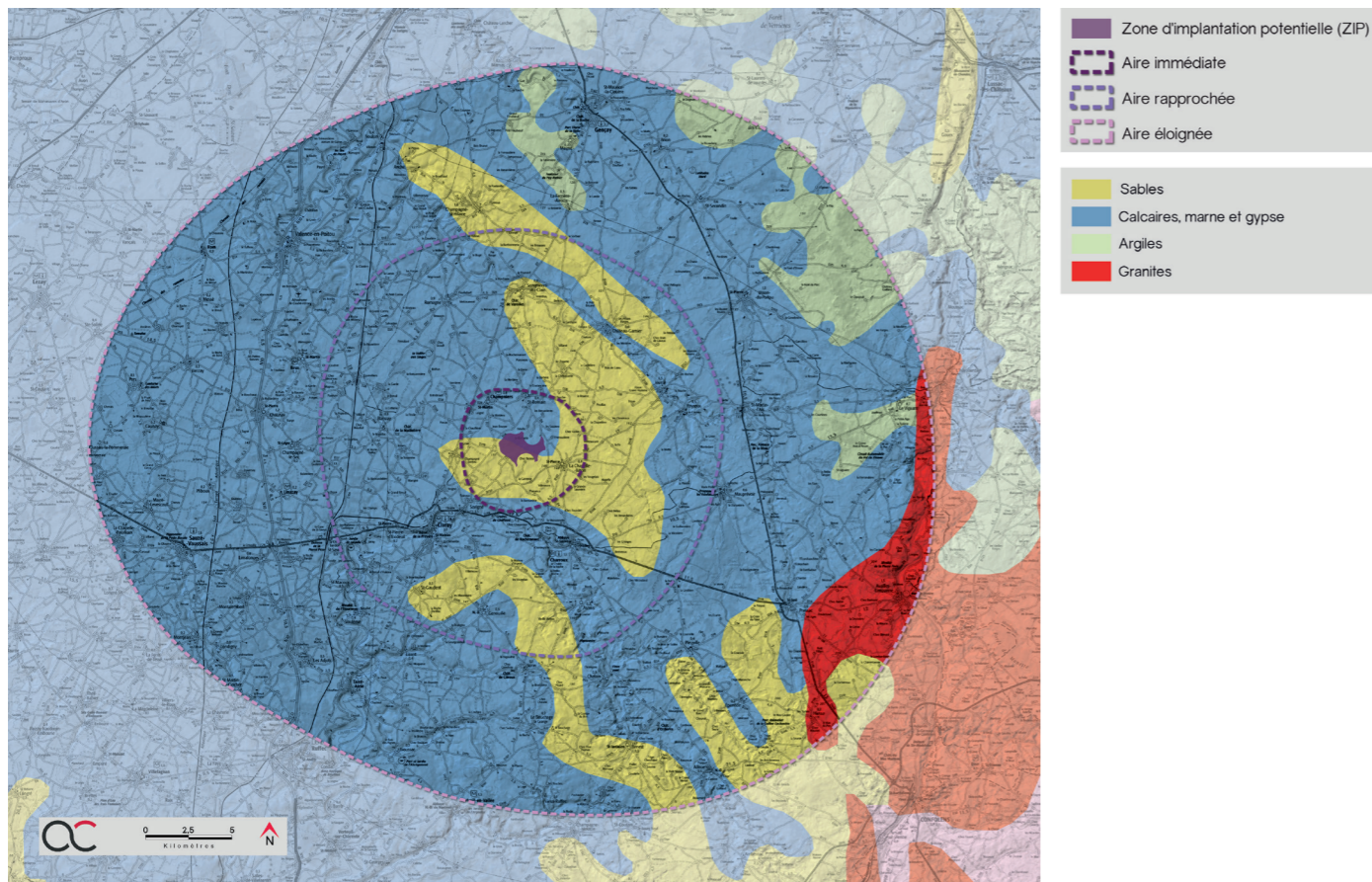


Figure 12 : Carte lithologique simplifiée (source : brgm.fr)



Photo 2 : Vue en direction de la ZIP depuis la frange sud de Champagné St-Hilaire, le VIP est peu visible, filtré par des résidus bocagers



Photo 3 : Depuis la crête sur laquelle est situé le bourg de Montalembert, les vues sont ouvertes et profondes sur les plaines vallonnées ; le VIP est très peu prégnant du fait de son éloignement et des filtres formés par des masses végétales au premier plan



Photo 4 : Vue sur les vallées du Payroux et du Maury depuis l'est de Mauprévoir ; le VIP est visible au delà des versants opposés mais sa prégnance est limitée par son éloignement et les filtres formés par la végétation